



Jessica B. Horwitz

Associée

T : 416.777.6517 / C : horwitzj@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université de Toronto, B.A. (avec distinction) (avec distinction)

Université Queen's, JD, 2012

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2013

Jessica Horwitz est une avocate et une conseillère d'affaires pour des clients canadiens et internationaux sur des questions complexes et à enjeux élevés liés au commerce international, aux douanes, à la réglementation des importations et des exportations et aux sanctions économiques.

Jessica travaille avec des clients dans un large éventail d'industries pour résoudre de manière créative les problèmes et résoudre les différends concernant les importations, les exportations et les investissements internationaux. Elle possède une expertise en droit douanier canadien, en recours commerciaux (droits antidumping et compensateurs et mesures de sauvegarde), en taxes et droits d'accise transfrontaliers (TPS/TVH), en accords de libre-échange bilatéraux et régionaux et en droit de l'OMC, en réglementation et étiquetage des produits canadiens, en marchandises et technologies contrôlées à l'exportation, en contrats de défense nationale et au Programme des marchandises contrôlées, en sanctions économiques canadiennes, en matière de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et les lois anticorruption. la conformité au travail forcé et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement, et d'autres questions transfrontalières.

Jessica comparaît régulièrement devant le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) et les Cours fédérales dans le cadre d'appels douaniers et de procédures de recours commerciaux, et représente des clients dans des affaires de vérification commerciale et d'exécution de la loi impliquant l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Affaires mondiales Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la Gendarmerie royale

du Canada et d'autres organismes de réglementation et d'application de la loi nationaux et étrangers. Elle aide les entreprises à concevoir et à mettre en œuvre des programmes efficaces de conformité commerciale et des contrôles internes, et à effectuer des évaluations des risques, des examens et des enquêtes liés au commerce, aux sanctions et à la conformité anticorruption.

Jessica est classée dans la bande 4 par *Chambers Global* dans le domaine du commerce international et du droit de l'OMC, une avocate clé en commerce international par *Legal 500 Canada*, une avocate de *premier plan de Lexpert* « recommandée à plusieurs reprises » pour la taxe à la consommation / douanes et pour la réglementation du commerce international, et une à surveiller en droit du commerce international et des finances par *Best Lawyers au Canada*. Elle est membre active d'organisations juridiques, notamment l'Association du Barreau canadien et les sections de droit international de l'Association du Barreau de l'Ontario, la section de droit international de l'American Bar Association et les fellows de l'American Bar Foundation, de l'Organization of Women in International Trade et de l'Inter-American Bar Association. Jessica siège au conseil d'administration de la section de Toronto de l'Organization of Women in International Trade (OWIT), et de I.E. Canada (l'Association canadienne des importateurs et exportateurs). Elle a également été présidente de la Section du droit international de l'ABO et coprésidente de la Section du droit international du Comité du commerce international et du Comité des transports internationaux de la Section du droit international de l'ACA.

Jessica parle couramment l'anglais et possède des compétences pratiques en français et en espagnol.